



# CHAMEYRAT !

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES



JANVIER 2025



La France en crise(s)

# Les communes... Heureusement !

Plus que jamais, en cette rentrée 2025 incertaine, les communes et leurs maires sont garants de notre démocratie.

Faisons-leur confiance.

Pour plus d'informations,  
l'AMF est là pour vous

#MaCommuneHeureusement



**AMF**  
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE  
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

Bien que nos collectivités redoublent d'efforts pour rendre les solidarités dues aux Français, améliorer l'attractivité des territoires et y préserver des services publics depuis longtemps abandonnés par l'État, le Gouvernement a décidé, brutalement et sans aucune concertation, une ponction sans précédent des ressources des collectivités pour éponger le déficit de son propre budget.

Cette décision unilatérale est d'autant plus injuste que, à la différence de l'État, les collectivités locales sont tenues d'adopter une gestion rigoureuse de leurs finances. Personne n'ignore les difficultés financières et économiques actuelles.

Nos collectivités – Communes, Intercommunalités, Départements, Régions – en ont pleinement pris la mesure : elles innovent et se réinventent en permanence pour concilier réponse aux besoins immédiats des populations et aux défis de notre temps. En ponctionnant 5 milliards d'euros sur les recettes des collectivités, en leur imposant 1,3 milliard d'euros de dépenses supplémentaires, le projet de loi de finances 2025 ferait peser une menace de dégradation sans précédent sur la qualité de vie dans nos territoires. À l'heure où nos concitoyens manifestent une perte de confiance en nos institutions et sont en attente de services publics de qualité, nous ne pouvons admettre qu'une cure d'austérité décrétée par l'État pour les collectivités vienne fragiliser davantage nos territoires et leurs habitants. Nos collectivités territoriales assurant 70% de l'investissement public, la ponction budgétaire imposée par le PLF 2025 aurait un effet récessif dévastateur pour l'économie de nos territoires à un moment où celle-ci a particulièrement besoin d'être soutenue.

C'est pourquoi nous demandons solennellement au Gouvernement de revoir sa copie envers les collectivités territoriales. En responsabilité, nous nous tenons disponibles pour engager avec l'État le travail partenarial indispensable pour trouver les voies de la cohérence entre compétences et ressources de nos collectivités territoriales.

## Sommaire

Édito .....	p 3
Retour en images .....	p 4
Actualités .....	p 6
Travaux et urbanisme .....	p 9
Jeunesse .....	p 11
Citoyenneté, solidarités, lien social .....	p 12
Associations .....	p 15
Activités économiques .....	p 19
Expression politique .....	p 22
Infos pratiques .....	p 23

### Directrice de la publication :

Émilie Boucheteil

**Comité de rédaction :** Alain Augé, Joëlle Boucharel, Evelyne Brindel, Marie-Claude Brindel, Christine Bruner, Pierre Chardonnet, Valérie Lanen, Franck Magnaud, Marcel Vialle

**Crédits photos :** ©mi\_aleex, Florian Botelho, Pierre Chardonnet, Marc Rougerie

**Régie pub :** Florian Botelho, Daniel Charbonnel

**Conception & impression :**  
Maugein Imprimeurs Tulle



## Édito

### Chameyrat... heureusement !

Alors que nous vivons une période mouvementée de notre histoire, permettez-moi, au nom du Conseil municipal et de l'ensemble des agents communaux, de vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour 2025. Que cette année soit pour vous et vos proches synonyme de santé, de réussite et de bonheur partagé. Une pensée particulière accompagne celles et ceux qui affrontent des épreuves ou traversent des moments difficiles.

Dans un contexte national et international souvent troublé – marqué par la dissolution de l'Assemblée nationale et des élections législatives imprévues en 2024 –, notre commune reste un havre de stabilité et d'engagement.

Malgré les difficultés budgétaires liées au désengagement de l'État, nous avons su maintenir le cap. Les projets engagés se concrétisent pour certains, se poursuivent pour d'autres et nous multiplions les actions en faveur de l'environnement, de l'éducation, du développement et de l'attractivité de notre commune. En 2024, des projets importants ont vu le jour : la rénovation de la traverse de Poissac, l'ouverture de la Résidence du Boscatel, la réouverture de l'épicerie et la validation de l'aménagement du Puy de Mirat. En 2025, nous poursuivons sur cette lancée avec détermination.

Cependant, nous devons rester vigilants. Les annonces récentes concernant les aides aux collectivités et les compensations budgétaires nous inquiètent. Vous pouvez compter sur vos élus pour plaider en faveur d'une juste reconnaissance des communes rurales comme la nôtre qui porte le quotidien des habitants. Face aux défis, notre capacité d'adaptation reste intacte, tout comme notre volonté de répondre aux besoins de chacun.

À Chameyrat, heureusement, la proximité et l'action concrète demeurent au cœur de nos priorités. L'échelon local, loin d'être un frein, est une force précieuse pour satisfaire les attentes de nos concitoyens. L'unité et la solidarité sont plus que jamais essentielles. Les associations jouent un rôle déterminant. Leur engagement illustre ce que nous pouvons accomplir ensemble : un tissu social solide, des événements qui rassemblent et une vie locale dynamique. J'en profite pour saluer toutes celles et ceux qui consacrent du temps au service de notre belle commune.

À nos agents communaux, un immense merci ! Dans un contexte où les fonctionnaires sont souvent injustement critiqués, je tiens à rappeler combien leurs métiers sont essentiels et précieux pour notre commune. Qu'il s'agisse d'entretenir nos espaces publics, d'accompagner nos enfants à l'école, de répondre aux besoins administratifs ou de porter assistance dans les moments difficiles, ils contribuent chaque jour à la qualité de vie à Chameyrat. Tous honorent avec professionnalisme, dévouement et rigueur leurs missions de service public.

En ce début d'année, je veux réaffirmer notre ambition collective : faire de Chameyrat un lieu où il fait bon vivre, malgré les contraintes et les incertitudes. Ensemble, nous continuerons à investir, à embellir et à préserver notre cadre de vie, tout en restant fidèles à nos valeurs de solidarité, de partage et de résilience.

### Bonne et heureuse année 2025... à Chameyrat !

*Soyez assurés de mon engagement sincère et constant au service de notre commune,  
au service de chacune et chacun d'entre vous.*

**Émilie Boucheteil**

Maire de Chameyrat  
Conseillère départementale de la Corrèze

## Visite ministérielle

La secrétaire d'État Madame Salima Saa avait choisi Chameyrat pour sa 1<sup>ère</sup> visite ministérielle.

L'ancienne Préfète de la Corrèze s'est rendue en octobre dernier chez la famille Lacroix au Gaec des Charraux.

Au programme de sa journée, les femmes en ruralité, notamment les agricultrices. Une matinée riche en échanges !





# Retour en images



## Sécurité routière

Les élèves ont participé à un atelier pratique sur la sécurité routière, avec Tulle Agglo, expérimentant règles et comportements de piétons et conducteurs.



## Devoir de mémoire

La projection du documentaire *Les SS de la Das Reich*, organisée avec l'ANACR, a rassemblé un public nombreux, suivie d'un débat enrichissant sur les événements de Tulle en juin 1944.



## Chemins nettoyés

Malgré la grisaille, les bénévoles ont dégagé sentiers et broussailles, grâce à une opération conviviale organisée par la commune et Chameyrat Culture et Loisirs.



## C'était bien, c'était chouette !

La commune de Chameyrat a honoré Yvette Jacquet pour ses 63 ans de service en tant que commerçante. Une cérémonie émouvante a réuni famille, proches, voisins et élus. Yvette a reçu la médaille de la commune, symbole de gratitude pour son travail et son impact dans la vie locale.

Bonne retraite Yvette !



## Nouvelle épicerie

Fernand Thys, venu de Belgique avec son épouse Sylvie, a redonné vie au commerce local en ouvrant Epicierie & Co à Chameyrat et en apportant un peu de saveurs et de bonne humeur belges dans le bourg.



## Marché de Pays

Le Marché de Producteurs de Pays a été un véritable succès, avec une belle soirée festive et gourmande. Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition le samedi 12 juillet 2025 !



## Rentrée 2024

110 élèves ont fait leur rentrée, avec une forte promotion en petite section. L'école est un pilier essentiel de la vie de notre commune. Nous continuerons à œuvrer pour garantir des conditions d'apprentissage de qualité.





### Balade familiale

Une balade de 6 km, organisée par la Municipalité avec l'association *À Bicyclette*, a permis de rappeler les règles de sécurité et les bonnes pratiques avant de rouler à vélo sur les routes locales.



### Concert inoubliable

L'église de Chameyrat a vibré au son de la musique baroque, avec un programme de *Bach* et *Purcell* joué par un ensemble amateur local, à l'occasion des *Journées du Patrimoine*.



### Team Chameyrat

Lors des *Foulées Tullistes*, la *Team Chameyrat* a de nouveau fait parler d'elle, remportant deux trophées collectifs, et réunissant 50 participants de tous âges. Bravo !

### Soirée festive

Fin août, la Municipalité a organisé une soirée festive réunissant plus de 500 personnes. Concert avec le groupe *B.SIDE*, cuisines locale et exotique, ont animé l'événement soutenu par le commerce multiservices local, *Epicerie & Co*. Une ambiance conviviale et estivale, histoire de prolonger un peu les vacances...



### Opération brioches

Avec 110 brioches vendues, l'opération menée avec *l'ADAPEI* a permis de récolter 550 €, soutenant ainsi des projets pour les personnes en situation de handicap.



### Origine Corrèze

L'entreprise *CHRIS CREATION*, spécialisée dans les décorations végétales, a reçu le label *Origine Corrèze*, valorisant des créations uniques à base de végétaux stabilisés. Félicitations !



### Chameyrat a fêté Noël !

Merci aux associations de la commune qui ont permis aux Chameyracois de célébrer Noël et les vacances dans la convivialité, perpétuant ainsi la tradition de se retrouver le dernier jour d'école de l'année.



## Aménagement du Puy de Mirat



Les perspectives d'aménagement du site à vocation sportive et de loisirs du Puy de Mirat ont été présentées à l'occasion d'une visite paysagère ouverte à tous. Au gré de déambulations, les élus ont expliqué à l'auditoire attentif la déclinaison du futur site en 3 terrasses, en accord avec sa topographie et la nature des lieux :

- une terrasse haute où l'espace sportif et de compétition sera conforté,
- une terrasse médiane avec un espace d'accueil, de sports ludiques, de loisirs et de jeux,
- une terrasse basse avec l'aménagement du bois dont la commune a fait l'acquisition.

Chacun a pu poser des questions et faire des propositions sur ce qu'il souhaiterait comme type d'activités. A l'issue de la visite, des esquisses du projet ont été présentées et sont visibles à l'entrée du stade.

Les premiers travaux de nettoyage du bois ont été entrepris. Des espaces ludiques et sportifs seront prochainement installés avec des jeux à partir de 1 an à l'entrée du stade, une tyrolienne pour les 4 ans et +, une structure de cordes pour les 5 ans et +, et un espace fitness intergénérationnel sur l'ancien terrain de basket.

Des bancs et tables de pique-nique seront disposés sur l'ensemble du site.

Le stationnement des véhicules sera réorganisé avec 120 places matérialisées.

**INFO+ : Des subventions de l'État, du Département de la Corrèze, de Tulle aggro, ont été obtenues.**

**A savoir :** Pour ce qui concerne les bâtiments, l'élaboration du programme n'est pas totalement aboutie. Les documents produits par notre conducteur d'études doivent faire l'objet d'arbitrages, aussi bien d'un point de vue programmatique que financier. Nous continuons à avancer sur le projet.

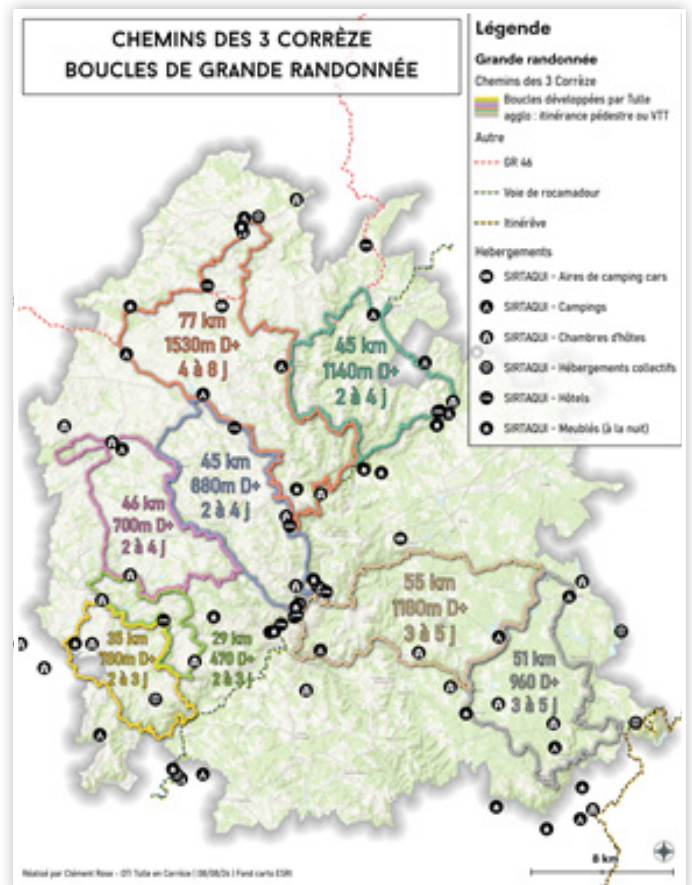
## Chameyrat s'engage dans l'itinérance douce

Tulle aggro et l'Office de tourisme de Tulle ont élaboré un schéma de chemins de randonnées sur le territoire des 43 communes de l'agglomération. Il offre la possibilité de grandes randonnées sur plusieurs jours, de 29 à 77 km et de petites randonnées afin de découvrir chaque commune.

Chameyrat est concernée par une étape comportant 2 boucles : l'une de 7.6 km, baptisée « Tour du stade » et l'autre de 11.1 km, dite « Au pied des Puys ». Cette dernière permet la découverte du bourg.

Le balisage sera mis en place prochainement.

Tulle aggro et la commune se partageront l'entretien de ces chemins.



## La résidence du Boscatel s'anime !

Un nouveau candélabre a été implanté notamment pour parfaire l'éclairage en façade des nouvelles habitations qui sont occupées depuis cet été.

Une véritable entraide s'est installée rapidement au sein de la résidence et rejaillit sur le bourg.

Des jolies décorations pour Halloween et pour Noël ont ainsi été installées par les habitants. Un bel exemple de solidarité !

**Et si, vous aussi, l'an prochain, vous décoriez votre quartier ?**



## Préservons notre site de compostage partagé



Depuis octobre 2022, le site de compostage partagé des *Cétoines Dorées*, situé à proximité de la salle polyvalente, permet aux habitants de Chameyrat de valoriser leurs déchets de cuisine de manière écologique. Grâce à votre participation, ce site est un véritable succès et contribue activement à la réduction de nos déchets ménagers. Nous tenons à remercier les nombreux utilisateurs qui respectent les règles de tri et participent à cette démarche collective.

Cependant, des incivilités récentes ont été constatées. Certains y déposent des objets inappropriés, transformant cet espace dédié au compostage en une décharge sauvage. Ces comportements mettent en péril le fonctionnement du site et compliquent la tâche des bénévoles qui assurent son bon entretien.

### Rappel des règles d'utilisation :

- Ce que vous pouvez déposer : restes de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs écrasées, ...
- Ce qui est interdit :
  - bouteilles en plastique, paquets de cigarettes, pots de yaourt ou tout autre déchet non compostable,
  - pain, viande et produits laitiers qui attirent les nuisibles,
  - déchets verts issus de vos jardins (à déposer dans les déchetteries ou sur la plateforme de compostage dédiée).

### Un appel à la responsabilité collective

Nous rappelons que ce site de compostage n'est pas une décharge, mais un espace collectif à préserver. Merci de respecter les règles pour garantir son bon fonctionnement et ne pas décourager les bénévoles qui œuvrent pour notre communauté.

Des affiches rappelant ces consignes ont été mises en place. Si vous observez des dépôts inappropriés ou des comportements incivils, n'hésitez pas à le signaler à la mairie.

Faisons ensemble de ce site un exemple de réussite pour notre commune ! Merci de votre engagement.

**A savoir :** *Les déchets verts ne sont pas acceptés sur le site des Cétoines Dorées. Vous pouvez les déposer à la plateforme de compostage de Saint-Mexant ou dans l'une des 6 déchetteries du territoire, ouvertes à tous les habitants de la commune.*

## Bien composter à la maison, c'est facile !

### Conseils pour un compost de qualité :

- Coupez vos déchets en petits morceaux pour accélérer la décomposition.
- Mélangez les couches de déchets humides (épluchures, marc de café) et secs (broyat, feuilles mortes, carton) pour un bon équilibre.
- Remuez régulièrement le compost pour éviter les mauvaises odeurs et favoriser l'aération.
- Si le compost est trop humide, ajoutez des matières sèches comme des feuilles mortes ou du carton.

### INFO+ : Collecte des déchets.

Nous vous renvoyons à l'article paru dans le magazine d'informations de *Tulle agglo* « TAM » d'octobre 2024, relatif au retard de livraison des camions qui décale la mise en œuvre des nouvelles modalités de collecte. Notez que l'année dite de facturation pédagogique de la TEOMI (taxe incitative) passe de 2026 à 2027 et donc la première facturation serait pour 2028.

## Rapports 2023 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale publient chaque année leurs rapports sur le prix et la qualité de leurs services :

- **Syndicat mixte des eaux du Maumont :**  
eau potable
- **Tulle agglo :**  
assainissement collectif, assainissement non collectif.

Les rapports sont consultables en mairie.

## Cap sur l'autoconsommation d'électricité : achat groupé de kits de panneaux photovoltaïques

En 2021, la commune de Chameyrat a souscrit des parts sociales dans *La Centrale Villageoise Energies Cœur de Corrèze* qui est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif qui œuvre pour la promotion des énergies renouvelables sur nos territoires.

### La centrale organise un achat groupé de kits de panneaux photovoltaïques.

Commercialisés par la coopérative citoyenne *Solarcoop*, les kits sont accessibles pour les particuliers et les entreprises. Ils sont à installer soi-même au sol, en façade ou sur une toiture basse. Faciles à installer, ils sont raccordés à une prise de courant et fournissent de l'électricité prioritairement aux appareils qui fonctionnent continuellement en journée (réfrigérateur, box internet, VMC...). Plusieurs kits sont à disposition avec plusieurs caractéristiques sur le site internet de *Solarcoop* : [www.solarcoop.fr](http://www.solarcoop.fr). Ils fournissent de l'énergie et permettent de réduire sa facture d'électricité de 25 à 35%. Un kit adapté peut être amorti en 6 à 8 ans. L'électricité produite ne peut pas être revendue, elle est exclusivement réservée à de l'autoconsommation.

**Comment me procurer un kit ?** Les commandes sont à effectuer sur le site internet de *Solarcoop* avec les codes promo **ECC1p** pour 1 panneau, **ECC** pour plusieurs panneaux, **avant le 9 février 2025**. Le matériel sera livré fin mars 2025. Un atelier de montage sera proposé aux participants le jour de la livraison.

La commande groupée permet de bénéficier d'un tarif très avantageux quant aux frais de livraison.

**Vous hésitez à franchir le pas ?** Contactez la coopérative *Solarcoop* qui vous conseillera et vous informera gratuitement sur les kits au **04 87 64 83 88**.

Contact de la **SCIC Energies Cœur de Corrèze** - EMail : [coeurdecorrèze@centralesvillageoises.fr](mailto:coeurdecorrèze@centralesvillageoises.fr)

Site web : [coeurdecorrèze.centralesvillageoises.fr](http://coeurdecorrèze.centralesvillageoises.fr)



## Exploitation forestière : une association pour vous aider !

Vous êtes propriétaire forestier/ière sur une commune de l'agglomération de Tulle ? Une association existe pour vous aider et vous accompagner dans les questions que vous vous posez sur la gestion de vos parcelles !

Sur le territoire de *Tulle aggro*, plus de 95 % des forêts sont privées et dans l'ensemble très morcelées (nombre important de propriétaires), rendant difficile une vision et une gestion globales.

L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASL GF) du Pays de Tulle a vu le jour il y a un peu plus de deux ans, en octobre 2022.

Association indépendante, elle regroupe à ce jour plus de 70 propriétaires (pour près de 700 hectares de forêts et terrains à boisier), leur permettant de gérer en commun, lorsque cela est nécessaire, leurs parcelles forestières.

Chaque propriétaire reste maître de ses objectifs de gestion et de leur planification dans le temps. Le regroupement avec des propriétaires voisins permet de mutualiser les coûts de chantiers d'exploitation et de (re)boisement, occasionnant un meilleur encadrement, d'être plus attractif vis-à-vis des exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers, et d'offrir à chaque propriétaire un plus large choix d'itinéraires sylvicoles que s'il avait été seul, notamment en limitant le recours aux coupes rases.

À ce titre, une grande majorité des propriétaires adhérents ont fait le choix d'engager une sylviculture dite « irrégulière », c'est-à-dire sans coupes rases, sur leurs parcelles où cela est possible.

Dans cet esprit, même les petits propriétaires peuvent ainsi accéder à du conseil sur mesure, et à une gestion mieux adaptée de leur(s) parcelle(s).

De surcroît, ce type d'association est fortement encouragé par l'Etat, occasionnant des avantages pour les propriétaires adhérents (soutiens financiers, accompagnement par un gestionnaire forestier agréé).

Ainsi les propriétaires bénéficient de l'animation du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), avec la présence sur le terrain d'un technicien forestier dédié, qui réalise notamment des visites-conseil gratuites à destination de tout propriétaire désireux d'avoir des renseignements sur ses parcelles boisées. Cette animation est fortement soutenue par *Tulle aggro* et par le programme européen « LEADER ».

Si vous aussi, propriétaires forestiers/ières, êtes intéressé(e)s par cette démarche, prenez contact auprès de l'association ou du technicien-animateur :

### Contact de l'association :

Site internet de l'association : <https://aslgfdupaysdetulle.fr/#accueil>

Adresse : **ASL GF du Pays de Tulle** – 7, impasse Sylvain Combes 19000 TULLE – Email : [aslgfdupaysdetulle@gmail.com](mailto:aslgfdupaysdetulle@gmail.com)

### Contact de la structure animatrice : CNPF Nouvelle-Aquitaine

Site internet de la structure : <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr/>

Animateur local : Vincent FIDON – technicien forestier Email : [vincent.fidon@cnpf.fr](mailto:vincent.fidon@cnpf.fr)

Portable : **07 62 67 29 20** - Permanence (de préférence avec rendez-vous), le mardi matin 8h30-12h à la Maison du Pôle Bois – 22, avenue du Dr Albert Schweitzer – 19000 Tulle.

Avec la participation financière de :





## Poissac : vers la dernière tranche

L'année 2024 a été consacrée à la réalisation de la deuxième tranche des travaux de la traverse de Poissac avec la création de deux arrêts de bus sécurisés, le réaménagement du carrefour de l'école et la mise en sens prioritaire de la rue de l'école.

Les dernières plantations des nouveaux espaces paysagers ont été faites à l'automne.

La réfection partielle de la chaussée a été réalisée par le *Département de la Corrèze*.

L'achèvement complet de l'opération est espéré pour 2025, sous réserve de l'obtention des subventions pour la troisième tranche. Cette dernière comporte des réaménagements des trottoirs et accotements ainsi que des aménagements de sécurité :

- RD9 en entrée d'agglomération Est et virage de l'Échamel,
- RD9E5 (rue de la Trémouille).



## Travaux en régie

Les agents techniques municipaux ont réalisé des travaux en régie, notamment :

- Peinture de la cuisine et des sanitaires de la salle polyvalente,
- Peinture des sanitaires « garçons » de l'école élémentaire,
- Réfection de la clôture de la cour d'école,
- Réalisation d'étagères à l'école,
- Pose des barrières pour clôturer entièrement le terrain de rugby,
- Pose d'une rampe et réfection de la clôture du cimetière du bourg,
- Réalisation des réseaux, aménagement du talus et engazonnement des espaces verts de la résidence du Boscatel.

Nous les remercions chaleureusement pour leur travail au quotidien.

## Des routes entretenues

Plusieurs chemins ruraux ont été rénovés dans le cadre de nos programmes pluriannuels pour un montant de 27 347,70 € HT (programmes 2023+2024) :

- Chemin « du Mas »,
- Chemin de la Parqueterie,
- Chemin « des Peyrelades »,
- « Antennes » route du Barry-Haut (Poissac),
- CR du « Moulin de l'Abbé »,
- CR n° 5 « Chemin de l'Etang ».

Sur les voies communales d'intérêt communautaire (VCIC), un programme d'entretien (point à temps) a été réalisé pour un montant de 7 090 € HT :

- Route de Copinot (VCIC n° CH17),
- Route des Deux Puy (VCIC n° CH63).

L'impasse du Boscatel (lotissement du Bourg) a reçu un enrobé à chaud par *Tulle agglo* pour 25 750 €.

S'ajoutent les travaux effectués par le *Département de la Corrèze* :

- RD9 rénovée en enrobé à chaud en traverse de Poissac,
- RD141 en partie rénovée en enduit gravillonné,
- Affaissement de la RD130 réparé (route de Cornil).

## Bilan 2024 urbanisme

Les autorisations d'urbanisme enregistrées en 2024 sont de :

- 14 permis de construire,
- 35 certificats d'urbanisme d'information,
- 2 certificats d'urbanisme opérationnels,
- 20 déclarations préalables.

**INFO + : Monsieur Aurélien Laurensou est le nouveau responsable du service instructeur de Tulle agglo. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour être conseillés sur votre projet, avant de déposer votre demande en mairie.**

### Tulle agglo Service Autorisation du Droit des sols

7 Impasse Sylvain Combes 19000 Tulle

Tél. : 05 55 20 75 00

**A savoir : Urbanisme, faites vos demandes en ligne ! Désormais, vous pouvez déposer vos demandes d'urbanisme en ligne sur le Portail Usagers (PU) de Tulle agglo : déclaration préalable de travaux, de certificats d'urbanisme, de permis de construire, de démolir ou d'aménager. Pour la commune de Chameyrat, le portail est accessible à l'adresse suivante : [sve.sirap.fr/#/019038](https://sve.sirap.fr/#/019038)**

## Dissimulation des lignes aériennes électriques, téléphoniques et modernisation de l'éclairage public

Les travaux de dissimulation des lignes électriques de distribution publique, télécom et d'éclairage sont terminés dans la traverse de Poissac, ainsi que pour l'amorce rue du Bois Grand-Haut et le quartier de l'Échamel. Tous les candélabres vétustes et lampes énergivores sont remplacés par du matériel à LED.

Il reste à réaliser dans le secteur la dernière tranche de la RD9E5 (rue de la Trémouille). Les derniers financements de cette opération ont été obtenus de la part de la *Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19)*.

**A savoir :** Pour la rénovation et l'embellissement de la RD9 en traverse de Poissac, nous avons sollicité et obtenu l'appui et les financements de la FDEE19.

La FDEE19, dans son programme de travaux 2024 « Eclairons demain ! » nous a également alloué le remplacement de 24 luminaires non conformes aux normes actuelles ; ces travaux sont terminés et réceptionnés. Une prochaine tranche de travaux est en cours de validation et nous ne manquerons pas l'opportunité de postuler sur cette opération.

### Projets en cours d'études :

- Lotissement « Matou » : travaux coordonnés avec *Tulle agglo*, le *Syndicat des Eaux du Maumont*, la FDEE19 et les opérateurs de téléphonie.
- Abords du stade du Puy Mirat : FDEE19 et opérateurs de téléphonie.

Les deux opérations sont en cours d'études d'exécution pour les réseaux secs et dans l'attente de l'obtention des subventions et aides diverses de nos partenaires. Dès la notification de ces participations, les travaux pourront débuter.

## Besoin d'aide pour vos démarches en ligne ?

Nous vous rappelons que l'association *Familles Rurales*, en partenariat avec la commune, peut vous accompagner dans l'utilisation des outils numériques. Elle assure des permanences confidentielles et gratuites en mairie :

le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 9h à 12h

**Exclusivement sur rendez-vous**

au **07 88 56 52 76** ou **05 55 26 86 49**

ou par mail à [contact@famillesrurales-correze.fr](mailto:contact@famillesrurales-correze.fr)

## ZAENR

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables doit permettre le déploiement des énergies renouvelables tout en garantissant la protection de la biodiversité, en minimisant l'artificialisation des sols et en favorisant la concertation locale.

Les communes doivent définir, après concertation avec leurs administrés, des « zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ».

Une fois arrêtées, les ZAENR permettront d'accélérer certains délais de procédure pour l'instruction des projets (art. L123-15 et 181-9 code de l'environnement).

Mais les zones identifiées ne sont pas exclusives : des projets peuvent donc être autorisés en dehors de ces zones. En effet, un projet peut s'implanter en dehors des zones d'accélération identifiées. Le fait qu'un projet ne soit pas situé dans le zonage n'interdira absolument pas sa réalisation.

Par ailleurs, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas à un projet la délivrance de son autorisation ou de son permis. L'autorisation d'un projet reste soumise à une instruction au cas par cas et aux règles d'urbanisme, notamment du plan local d'urbanisme.

La population de Chameyrat a été consultée du 16 février au 29 février 2024 sur les ZAENR proposées par la commune et du 25 octobre au 7 novembre 2024 sur les ZAENR proposées par le *Département de la Corrèze*, gestionnaire routier.

Par délibération du 28 novembre 2024, le conseil municipal a approuvé les zones d'accélération définies sur le territoire de la commune pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes, à savoir :

- Zones Ux et Uxf où sont autorisées les activités économiques : Hautefage (y compris le Parc départemental), La Brunie (ex-parqueterie), zone à côté du cimetière de Poissac ;
- Tous les bâtiments agricoles existants ou en projet ;
- Les parkings publics : salle polyvalente et maison médicale ;
- Tous les toits des bâtiments publics et privés ;
- Les zones propices au déploiement d'installations photovoltaïques au sol identifiées par le *Conseil départemental de la Corrèze*, en sa qualité de gestionnaire de réseaux routiers sur le foncier dont il a la responsabilité sur le territoire de Chameyrat, en bordure de la Route Départementale n° 1089.



## École

Notre école se porte bien avec un effectif en légère augmentation soit 110 enfants répartis en 5 classes :

- 18 PS,
- 12 MS + 11 GS,
- 13 CP + 7 CE1,
- 9 CE1 + 12 CE2,
- 15 CM1 + 13 CM2.

L'équipe pédagogique reste la même que l'an dernier.

Les 2 enseignantes de maternelle sont assistées par 2 agents communaux « ATSEM » : *Aurélie* et *Flavie*.

*Béatrice* assure la confection des repas ; *Tomás* assure la garderie matin et soir ; *Mélanie* assure la surveillance périscolaire et l'entretien ménager des classes élémentaires.

Ces 5 agents assurent tous le service et la surveillance des enfants pendant la pause méridienne.

**INFO+ : Rentrée scolaire 2025/2026. Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école primaire de Chameyrat ? Faites-vous connaître à partir du mois d'avril auprès du secrétariat de la mairie.**

**Les documents à fournir pour l'inscription sont : le livret de famille, la pièce d'identité des parents, un justificatif de domicile, le carnet de santé de l'enfant.**

## Cantine scolaire

Le dispositif de « cantine à 1€ », mis en place par la commune en 2023 et subventionné par l'État a été reconduit pour les années 2024 et 2025. Le tarif de 1€ par repas enfant à la cantine scolaire est appliqué en fonction du quotient familial.

Les menus sont disponibles sur l'application **PanneauPocket** et sur le site internet de la mairie :

<https://www.chameyrat.fr/au-quotidien/ecole/>

## L'accueil de Loisirs « Lou Loubatou »

La commune adhère à l'association *Lou Loubatou* de Chanteix pour l'accueil des enfants en centre de loisirs les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

En plus du prix journalier payé par les familles, la commune verse une participation à l'association qui est estimée à 4 090 € pour l'année 2024 avec 261 journées d'accueil des enfants.

**Mail : [contact@louloubatou.fr](mailto:contact@louloubatou.fr)**  
**[www.louloubatou.fr](http://www.louloubatou.fr)**

## Activités périscolaires

Le personnel communal anime des ateliers périscolaires après la classe, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h, sur inscription.

Des animations par des intervenants extérieurs sont également proposées : lecture par *Lire et faire lire*, jeux et sport par *Lou Loubatou* et *Profession Sport*, ...

Qu'ils soient tous remerciés pour leur implication auprès des enfants.



## Les Olympiades du Plateau

L'opération « Du sport en été », financée par les mairies de *Chameyrat*, *Favars*, *Saint-Mexant* et *Saint-Hilaire-Peyroux*, a une nouvelle fois rencontré un vif succès avec 78 enfants qui ont pu s'initier à divers sports. L'initiative visait à offrir aux jeunes une activité sportive durant les vacances.

Année de Jeux Olympiques oblige, les participants ont pu découvrir ou redécouvrir des disciplines telles que le tir à l'arc, le basket, le rugby, des jeux collectifs ou encore le golf.



# Citoyenneté, solidarités & lien social

## Citoyenneté, solidarités, lien social : piliers de notre cohésion sociale

Dans notre société contemporaine, les concepts de solidarité, de lien social et de citoyenneté sont indissociables. Ils constituent les fondamentaux d'une vie en communauté harmonieuse et d'une démocratie vivante. Nous tenons à souligner l'importance de ces valeurs et leur impact sur notre quotidien.

A Chameyrat, nous essayons de les appliquer chaque jour, à notre niveau. Cela se traduit par exemple par l'organisation de la cérémonie de la citoyenneté, la journée de nettoyage des chemins, les différentes commémorations, des actions pour récolter des fonds comme l'opération brioches avec l'ADAPEI ou encore *Octobre rose*. A la Toussaint, nous avons également proposé aux personnes qui le souhaitaient de les véhiculer aux cimetières.

Nous faisons de notre mieux pour répondre et participer aux diverses manifestations organisées par les associations et de les associer le plus possible à nos actions. Nous avons également proposé des temps forts, générateurs de lien social comme la soirée festive de rentrée ou celle de Noël, la *Team Chameyrat*, la remise de médaille de la commune et bien d'autres !

**INFO+ : Le registre nominatif des personnes âgées ou handicapées de la commune a été activé cet été. Les personnes seules ont été appelées. Vous pouvez toujours vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches sur le registre en contactant le secrétariat de la Mairie.**

## Échange, dialogue et partage

Nous ne sommes pas des magiciens. Nous ne pouvons pas résoudre tous les problèmes seuls. Nous devons collaborer avec divers acteurs, organismes, partenaires, Département, Région, État, pour répondre aux besoins des citoyens. Cette coopération est cruciale pour mettre en place des solutions efficaces et adaptées aux réalités locales. C'est un travail d'équipe qui nécessite écoute et coordination.

C'est par le dialogue, l'échange et le partage que nous pourrions travailler ensemble à des solutions concrètes pour les citoyens. Echange et dialogue sont des outils précieux pour renforcer la démocratie locale et améliorer la qualité de vie des Chameyracoises et Chameyracois.

*Joëlle Boucharel*, Maire-adjointe en charge de la Citoyenneté, des solidarités et du lien social est à votre disposition sur rendez-vous, le mardi, autour d'un café ou autre.

**Tél : 06 42 83 09 44 - [joelleboucharel@orange.fr](mailto:joelleboucharel@orange.fr)**

## Commémorations et devoir de mémoire



La Municipalité et l'Association des Anciens Combattants ont célébré tout au long de l'année les commémorations avec les enfants de la commune et le chœur de *Chameyrat Amitiés*. Merci à toutes et tous.

## Cérémonie de la citoyenneté



En mai 2024, la Municipalité, sous la houlette de la Commission citoyenneté, solidarités et lien social, avait invité les jeunes Chameyracoises et Chameyracois ayant eu 18 ans afin de leur remettre le livret de la citoyenneté et leur carte d'électeur, sous le regard bienveillant de *Marianne*.

La majorité est une étape importante de la vie de citoyen et cette cérémonie était l'occasion de sensibiliser les futurs électeurs sur le droit de vote. Un moment à la fois solennel et convivial !

Ce fut l'occasion pour eux de visiter la mairie et d'échanger avec les élus.

**INFO+ : Les élections européennes ont eu lieu le 9 juin 2024 puis les élections législatives les 30 juin et 7 juillet, à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République. Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour tenir les bureaux de vote et organiser ces élections « imprévues » !**



## Centre Communal Action Sociale (CCAS)

### Succès du repas des aînés



La salle polyvalente de Chameyrat a vibré au rythme de la musique et de la convivialité à l'occasion du traditionnel repas des aînés, organisé par le CCAS de la commune. Plus de 100 convives se sont retrouvés pour partager un moment chaleureux. L'animation musicale, assurée avec brio par *Sandrine Tarayre* et *Fabien Veyriras*, a donné une touche festive à cet événement incontournable de la vie locale. Côté gastronomie, le traiteur chameyracois *Alexandre Gubert* et son équipe ont régalé les papilles avec un menu savoureux, largement apprécié par les participants.

La salle polyvalente, transformée pour l'occasion, était magnifiquement décorée grâce au travail des membres du CCAS et des élus : un ciel étoilé illuminait la pièce, tandis que houx, branches de sapin et origamis ajoutaient une touche de Noël à l'ensemble. Chaque menu, personnalisé par les enfants de l'école lors des activités périscolaires, a témoigné de la contribution intergénérationnelle à cet événement. Le fond de scène prêté par *Chameyrat Animations*, soigneusement agrémenté pour l'occasion, a parfaitement complété l'atmosphère féérique qui a ravi les invités.

Entre musique, gastronomie et décor enchanteur, cet événement a une fois de plus démontré l'importance des moments de partage et de solidarité qui font la force de notre commune. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition qui, nul doute, sera tout aussi mémorable !

### Colis de Noël

Les colis de Noël (personnes de 75 ans et plus, inscrites sur les listes électorales et résidant dans la commune, n'ayant pu se déplacer au repas) ont été confectionnés par *Epicierie & Co* de Chameyrat sur proposition du CCAS qui a souhaité faire connaître le nouveau commerce local. Merci à eux !

### Demande d'aides sociales

Les demandes d'aides sociales sont étudiées par le CCAS sur proposition de l'**Assistante sociale du secteur**. Vous pouvez la joindre au **05 55 93 73 17**.

**INFO+ : Les membres du CCAS sont toujours à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter.**

- Pour les élus : *Joëlle Boucharel, Marie-Claude Brindel, Adeline Comby, Annette Lavaud, Patrick Vialatte* ;
- Pour les représentants des associations : *William Asquin, administrateur UDAF ; Catherine Bonnette, représentante de l'ADAPEI ; Michèle Mirat, représentante de la Croix Rouge ; Françoise Rode, représentante de l'Instance de coordination de l'autonomie du Canton de Naves ; Jean-Claude Simbelie, Président de Chameyrat Amitiés.*

### Zoom sur... le conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Son rôle est d'écouter les propositions des parties pour proposer ensuite une solution à leurs litiges. Les parties peuvent, ou non, accepter la solution proposée par le médiateur.

Le conciliateur peut être sollicité pour les situations suivantes : problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires, différends relatifs à un contrat de travail, litiges de la consommation, litiges entre commerçants, litiges en matière de droit rural, litiges en matière prud'homale.

**Coordonnées** (ressort territorial du Tribunal Judiciaire de Tulle) :

- Christian Monange  
[christian.monange@conciliateurdejustice.fr](mailto:christian.monange@conciliateurdejustice.fr)
- Stéphanie Neyrat Tél. : 07 50 04 61 50  
[stephanie.neyrat@conciliateurdejustice.fr](mailto:stephanie.neyrat@conciliateurdejustice.fr)
- Didier Parre  
[didier.parre@conciliateurdejustice.fr](mailto:didier.parre@conciliateurdejustice.fr)

Le recours au conciliateur de justice est gratuit.  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20851>.

**INFO+ : Les litiges en matière d'état civil, de conflits familiaux, pensions alimentaires, résidence des enfants, conflits avec l'administration, ne sont pas de la compétence du conciliateur de justice.**

**A savoir : Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023, il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable, avant de saisir le Tribunal Judiciaire, pour un litige portant sur le paiement d'une somme qui ne dépasse pas 5 000 €.**

## Corrèze Autonomie vous accompagne au quotidien

### Vous avez besoin :

- d'une information générale sur une question liée à l'autonomie ;
- d'organiser votre maintien à domicile ou celui d'un proche (aide à domicile, portage de repas, téléassistance, ...) ;
- d'une écoute bienveillante et d'un accompagnement administratif adaptés à votre situation (dossier APA, PCH, ...).

### Vous êtes :

- en perte d'autonomie temporaire ou définitive,
- en besoin d'assistance à domicile,
- en situation de handicap quel que soit votre âge,
- aidant(e) familial(e) d'une personne âgée ou handicapée.

### Corrèze Autonomie, service du Conseil départemental de la Corrèze, est à votre service :

1- J'appelle le numéro unique **05 55 19 19 19** ou je préfère adresser un e-mail :

[correzeautonomie@correze.fr](mailto:correzeautonomie@correze.fr) (24h/24 et 7j/7)

2- J'expose ma situation/mon problème à un agent qualifié.

3- Je bénéficie d'un accompagnement « sur mesure » par un référent unique de proximité, qui peut se rendre à mon domicile, en fonction de ma situation, pour m'aider.

## Une mobilisation record pour la 4<sup>e</sup> édition de *La Chameyracoise*

La commune de Chameyrat s'était parée de rose pour accueillir la 4<sup>e</sup> édition de *La Chameyracoise*, un événement de mobilisation solidaire organisé dans le cadre d'*Octobre rose*. Cette initiative, née d'une collaboration entre la Municipalité, l'association *Chameyrat Culture et Loisirs* et le *Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer*, a réuni plus de 350 participants venus parcourir les chemins de la commune. Une occasion de sensibiliser à la prévention du cancer du sein tout en collectant des fonds pour la recherche sur le cancer.



Dans une ambiance conviviale, les marcheurs ont suivi des sentiers soigneusement balisés. La mobilisation ne s'est pas arrêtée là : le *Rugby Club Chameyrat* a également mis la main à la pâte en organisant des animations et une vente de gâteaux en marge des matchs de l'après-midi au Puy de Mirat.



En fin de journée, le montant de 2 700 € a été atteint, intégralement reversé à la *Ligue contre le cancer*. Avec un nombre croissant de participants chaque année, *La Chameyracoise* est désormais un rendez-vous emblématique d'*Octobre rose*, rassemblant un village entier et bien plus autour d'une cause essentielle. Merci et bravo à tous ceux qui ont contribué à cette réussite : marcheurs, bénévoles, partenaires et publics présents.



## Quête du Souvenir Français le 1<sup>er</sup> novembre

Le *Souvenir Français* a lancé sa 103<sup>e</sup> quête annuelle pour sauver les tombes des combattants « Morts pour la France » qui disparaissent faute d'entretien.

L'association remercie les généreux donateurs qui ont répondu à cet appel lors de la collecte effectuée le 1<sup>er</sup> novembre dans le cimetière du Bourg de Chameyrat.





Les articles des associations sont rédigés et fournis par leurs responsables que nous remercions pour leur implication.

## Rugby Club Chameyracois



La saison 2024/2025 est déjà bien entamée et l'objectif de maintien dans ce nouveau championnat de R2 est en bonne voie. Une division que nous retrouvons avec plaisir, cette saison, à la suite de la montée la saison passée, un niveau qui nous permet de nous déplacer avec notre équipe réserve.

Sur le bilan de mi-saison, l'équipe première est 4<sup>e</sup> avec 5 victoires sur 7 matchs et l'équipe réserve a une belle 2<sup>e</sup> place avec également 5 victoires sur 7 matchs.

Un effectif bien plus conséquent cette saison nous permet de jouer sur les 2 tableaux.

Nous avons de plus en plus de jeunes joueurs inscrits à l'École de rugby du Pays de Tulle. Si votre enfant souhaite essayer la pratique du rugby, un accueil est possible à partir de 3 ans.

Tout le Rugby Club Chameyrat compte sur votre soutien et vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Le Président, **Christophe Maury**

## Chameyrat Culture et Loisirs

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 2 novembre dernier en présence de Mme le Maire, accompagnée d'Evelyne Brindel, et de nombreux adhérents. Le conseil d'administration a été renouvelé en partie et le bureau constitué s'établit ainsi :

- Michel Mirat – Président
- Claude Laval – Vice-président
- Michel Malardier – Vice-président
- Michel Delvert – Trésorier
- Ghislaine Centelles – Trésorière adjointe
- Francine Malardier – Secrétaire
- Josiane Gorse-Teyssier – Secrétaire adjointe
- Michelle Mirat et Gisèle Drut – membres actifs.

### Activités hebdomadaires :

Nous nous retrouvons chaque mercredi pour une rando labellisée « rando santé » d'environ 2h avec peu de dénivelé. Chaque vendredi, une balade de 3h nous permet de découvrir les sentiers de la commune et des communes proches. Le rendez-vous est fixé à 13h30 sur le parking de la salle polyvalente. Rejoignez-nous !

### Activités ponctuelles :

Des sorties à la journée sont organisées les dimanches :

- GRP du Midi Corrèzien en 3 étapes,
- Visite commentée d'Uzerche,
- Le Lac du Causse.

Un séjour d'une semaine en juin a réuni une dizaine de personnes dans le village de Marcolès (Cantal).



### Autres activités :

- Participation à des randonnées caritatives (*Lig'Obazine – Trek solid'air – La Chameyracoise* avec cette année un record de fréquentation 350 inscrits).
- Encadrement du sport à l'école organisé par l'USEP 19 (3j à Aubazine).
- Nettoyage des chemins organisé par la mairie.
- 12 de nos adhérents se sont portés volontaires pour la formation aux premiers secours organisée le 12 mars 2025 à Chameyrat.

En 2025, nous continuerons nos activités les mercredis et vendredis, les sorties à la journée et le séjour de juin se fera en Aubrac.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à visiter notre site <https://lesrandonneurs-chameyracois.e-monsite.com/>

Le Président, **Michel Mirat**

# Du côté des associations

## Chameyrat Animations

Le rideau est tombé !



L'association *Chameyrat Animations* s'est principalement consacrée durant l'année passée à la préparation de son cabaret-spectacle du mois de novembre 2024.

Un travail important qui a débuté en janvier avec le petit groupe chargé de l'écriture et de la mise en scène. Celui-ci s'étant réuni tous les mercredis jusqu'au mois de juin. Puis les répétitions se sont enchaînées à partir du mois de septembre jusqu'aux dates des représentations.

Durant les 5 soirées, les artistes se sont une nouvelle fois surpassés et éclatés dans des situations mêlant, humour, dérision, émotion devant un public toujours aussi fidèle et enthousiaste. C'est notre meilleure récompense. C'est donc avec un grand regret et toujours un pincement au cœur que le rideau est tombé sur cette édition 2024.

Merci à la municipalité qui nous a permis, en mettant à notre disposition la salle des associations et la salle polyvalente, de préparer dans les meilleures conditions possibles ce cabaret-spectacle qui est un marqueur fort de l'identité et de l'activité culturelle de Chameyrat et du Pays de Tulle.

Préalablement, l'Assemblée Générale du 13 avril a permis de faire le point sur les activités de l'association, de débattre du présent et de l'avenir. Un moment clé de la vie démocratique de chaque association. L'équipe dirigeante est la suivante : Président : *Philippe Ceaux* ; Vice-présidente : *Josiane Gorse-Teyssier* ; Secrétaire : *Géraldine Dulac* ; Secrétaire-adjointe : *Annie Doitteau* ; Trésorière : *Aline Goudour* ; Trésorière-adjointe : *Anne Michaud*.

En ce début d'année, toute l'équipe de Chameyrat Animations vous souhaite, une douce et heureuse année 2025.

Le Président, **Philippe Ceaux**

## Anciens Combattants de Chameyrat



« Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance ».

L'année 2024 a été marquée par la perte de trois de nos Anciens Combattants d'Algérie.

Il s'agit de *Claude Mirat*, décédé le 29 février, d'*André Peyrical*, Président de 2007 à 2022 brutalement décédé le 2 juillet, et d'*Aimé Aujol*, notre Président de 2022 jusqu'à son décès le 19 septembre dernier. Nous partageons le chagrin des familles si durement affectées.

En conséquence, l'Assemblée Générale du 11 décembre 2024 a désigné *Marcel Boucharel* nouveau Président des *Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc de Chameyrat* parmi les 10 encore restants dans notre village. Bienvenue à lui ! En 2025, nous comptons sur vous pour commémorer ensemble le 19 mars 1962 (fin officielle de la guerre d'Algérie), le 8 mai 1945 (Armistice), le 17 août 1944 (reddition des nazis de Tulle signée à l'ancien *hôtel Tavé* au Pont de Cornil) et le 11 novembre 1918 (Armistice). Car nous avons toujours à cœur de transmettre à nos enfants comment nos anciens participèrent à l'Histoire de France. Que 2025 puisse apporter des signes de paix pour le monde et la santé pour chacun de nous !

La Secrétaire, **Geneviève Krumenacker**

**Retrouvez les coordonnées des associations de Chameyrat sur le site internet de la commune :**  
<https://www.chameyrat.fr/associations-2/>



## Chameyrat Amitiés

Bonne année 2025 à toutes et tous et bienvenue à la découverte de *Chameyrat Amitiés*, association des aînés.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour partager des moments de convivialité, divertissements, loisirs, culture et participer à des sorties et voyages.

N'hésitez pas à consulter notre blog [chameyratamities.over-blog.com](http://chameyratamities.over-blog.com), reflet du dynamisme de notre association.

### 1 - Les activités régulières des ateliers :

Gratuites avec votre inscription de 19 euros pour l'année. Aucune obligation de présence régulière.

- marche : tous les lundis si le temps le permet de 14h à 16h.
- occitan-patois : les 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de 14h à 16h.
- belote : les 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de 14h à 17h.
- lecture: le 2<sup>e</sup> jeudi de 14h à 16h.
- chant : tous les 15 jours les jeudis à 17h en alternance avec la danse.
- danse : tous les 15 jours les jeudis à 17h en alternance avec le chant.

### 2 - Nos activités les plus marquantes de 2024 :

Le début d'année a commencé par notre traditionnelle galette des rois avec un magnifique diaporama sur les activités de l'année passée (sortie à Cahors, à Salers, ...). Le 28 janvier s'est déroulée notre assemblée générale, suivie d'un repas animé par l'orchestre de *Jean-Claude Labouchet*. Mi-mars, ce fût un repas choucroute, animé par *Max Taussat*.

Le 13 avril a eu lieu notre concours de belote avec un grand nombre de participants. Début mai, nous avons assisté à un repas spectacle de music-hall au *New Palace* à la Chapelle-aux-Brocs.

Au cours de juin, nous avons effectué une sortie à Vichy (visite de la ville en petit train, des thermes, et enfin visite du village de Charroux).



Le 30 juin a eu lieu notre fête annuelle qui a connu un grand succès. Nombreuse participation et excellente ambiance tout au long de la journée. L'apéritif a été animé par les musiciens de *l'École du Mont-Gargan*, et l'après-midi, présentation des *Rouleurs de barriques de Lussac Saint-Émilion* et, en fin d'après-midi, spectacle folklorique et théâtral par *l'École du Mont-Gargan*.



Durant le mois de septembre, nous avons effectué une sortie en Dordogne avec visite du village de Domme et du château des Milandes.

En octobre, après un repas sur la commune de Larche, les visites des *Chocolats Bovetti* et de la ville de Terrasson ont été effectuées.

Puis en novembre, le rituel repas farcidures, animé par l'orchestre *Monéger* a eu lieu.

Pour finir l'année, dégustation de la bûche de Noël avec *les Pastoureaux de Brive-la-Gaillarde*.

### 3 - Programme prévisionnel pour 2025 :

Un programme toujours aussi varié et riche en activités est en cours d'élaboration, celui-ci sera validé seulement après la tenue de notre assemblée générale.

Le Président, **Jean-Claude Simbelie**

## Association des parents d'élèves de l'école de Chameyrat

Les membres de *l'APE* vous souhaitent une bonne année 2025 et vous donnent rendez-vous :

- le 8 mars pour le Carnaval avec une après-midi festive ;
- le 21 avril pour une chasse aux œufs ;
- en avril pour la vente de pain ;
- le 11 mai pour le vide grenier et vos commandes de fleurs ;
- le 4 juillet pour la fête de fin d'année.



Le Président, **Damien Bossoutrot**

# Du côté des associations

## Sociétés de chasse de Chameyrat et Chameyrat-le-Vieux



Les Sociétés de chasse de Chameyrat et Chameyrat-le-Vieux, représentées par les présidents *Pierre Soustre* et *Christophe Comby*, ont participé à plusieurs animations en partenariat avec les associations de la commune.

### Rappel des actions et animations communales :

- Participation au *Téléthon* le 16 décembre 2023 ;
- Animation de l'arbre de Noël le 22 décembre 2023 ;
- Journée pâtés de pommes de terre les 23 et 24 mars 2024 ;
- Journée pain, en collaboration avec l'*APE* de la commune en avril 2024 ;
- Participation à la *Bourse aux armes* le 25 août 2024.

En ce qui concerne les activités liées aux sociétés de chasse, on note :

- Réalisation de tirs sur l'été 2024 pour réguler les nuisibles.
- 40 renards et une centaine de corvidés abattus.
- Achat de cinq chaises d'affût pour les battues collectives.

L'assemblée générale a eu lieu cette année le 23 juin au stade du Puy de Mirat. A cette occasion, le bureau et les représentants de la commune ont partagé notre bilan sur les activités, les comptes et projets pour la saison de chasse 2024-2025.

La santé financière de la société reste bonne avec la bonne gestion des dépenses et recettes que le bureau veille à préserver.

Le renouvellement du conseil d'administration et du bureau a été voté par les membres de la société. *Pierre Soustre* est réélu président à l'unanimité.

La réunion d'ouverture pour la vente des cartes et début de saison de chasse a eu lieu le 03 septembre au local des chasseurs. En ce qui concerne les détails du plan de chasse, la société maintient ses prélèvements en chevreuil avec 10 bracelets pour Chameyrat-le-Vieux et 24 pour les équipes du Bourg et de Poissac.

Près de 32 sangliers auront été prélevés cette année sur la commune pour l'entente partagée avec Chameyrat-le-Vieux, Pommerol et Ceysse. Les lâchers de faisans ont été réalisés cette année de septembre à novembre (48 faisans lâchés).

Sur les actions de protection des cultures et la gestion des nuisibles, les membres de la société restent vigilants et disponibles vis-à-vis de la population.

Les sociétés remercient les propriétaires, les habitants de la commune, les bénévoles et personnes ayant participé cette année au bon déroulement de leurs activités.

Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour la journée pâtés de pommes de terre prévue les 22 et 23 mars. Les équipes de chasse de sangliers retiennent la date du 17 mai 2025 pour un repas convivial.

L'ensemble des chasseurs et du bureau, les Présidents, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.

Le Président, **Christophe Comby**  
pour la société de Chameyrat-le-Vieux

Le Président, **Pierre Soustre**  
pour la société de Chameyrat

## Bourse aux armes



La 30<sup>e</sup> *Bourse aux Armes et Militaria* a eu lieu le 25 août dernier à la salle polyvalente.

Avec 20 exposants pour 95 mètres linéaires d'objets exposés, une installation de barnum a été nécessaire à l'extérieur de la salle. Devant cette belle exposition variée et fournie, chaque connaisseur a pu chercher et parfois trouver l'objet espéré.

Le soleil présent toute la journée a également participé à la réussite du vide-grenier sur le parking attenant où chacun a pu chiner tranquillement sur les étals.

Et dès 11 heures, devant la salle des associations, les amateurs de tête de veau se sont retrouvés pour emporter leur plat préféré.

En espérant vous revoir le 31 août prochain.

L'ensemble du *Comité de la Bourse aux Armes* vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Le Président, **Serge Magnaudet**



**GIGI CREATION**  
Travaux de couture (vêtement sur mesures, femme, homme, enfant, costume fête, ...)  
Retouches  
Ameublement (rideaux, voilages, coussin...)  
07.77.91.42.31  
19330 Chameyrat

**MOTRIO** **GARAGE SIGNARBIEUX**  
Le Pré Bas - 19700 SAINT CLEMENT  
**Mécanique - Entretien - Remorques**  
05 55 27 06 10  
signarbieux@orange.fr

**SM MOTOCULTURE**  
Joseph FERREIRA  
Tél. : 05 55 20 87 23  
06 88 06 27 24  
Email : smmotoculture@orange.fr  
Route de Seilhac  
Impasse Chante Oiseaux  
19330 SAINT-MEXANT

**MAISON DIVINE**  
SALON DE BEAUTÉ  
33, avenue Alsace Lorraine  
19000 TULLE  
06 42 48 72 63  
Prise de rdv possible par SMS

**Gubert Traiteur**  
*La Gastronomie est l'art de créer du Bonheur...*  
Poissac  
19330 CHAMEYRAT  
www.gubert19traiteur.fr  
05 55 20 36 20

**Pimont** Pompes Funèbres  
Marbrerie  
Organisation générale - Funérarium - Contrats de prévoyance  
Articles funéraires - Marbrerie - Entretien de sépultures  
COMPLEXE FUNÉRAIRE  
Magasin - Bureaux - Funérarium  
ZA Tulle Est  
19000 TULLE  
ESPACE FUNÉRAIRE  
Funérarium  
Route de Poissac  
19330 CHAMEYRAT  
Tél. 05 55 26 14 59 / pf-pimont@orange.fr

**La Graniterie Corrézienne**  
**AREILLE et Fils**  
Monuments dans tous les granits Français et étrangers. Caveaux en béton armé, nettoyages et restauration.  
Décoration, ameublement (plans de travail, cuisines et salles de bains) Devis gratuits, délais respectés  
lagraniteriecorrezieenne@orange.fr  
19330 St-Germain-les-Vergnes - Tél 05 55 29 32 85  
05 55 29 38 35 Fax 05 55 29 46 52

**SUPER U LAGUENNE**  
Les 4 Rivières  
U DRIVE coursesu.com  
U location  
HORAIRES  
Lundi-Jeudi 8h30-19h30  
Vendredi-Samedi 8h30-20h  
Dimanche 9h-12h30  
05.55.20.49.00  
STATION SERVICE 24/24H  
GASOLINE  
E85 Ethanol  
GAS  
DKV  
VIA

**PIRONTE**  
FABRICANT - POSEUR  
MENUISERIE et FERMETURE  
PVC ALU BOIS  
VERANDA • STORE • PORTAIL  
05 55 27 48 18  
Z.A. Les Alleux  
19330 Favars



# Activités économiques

## Les 3 Caves

3, Avenue Guynemer - 19000 Tulle

Tél : 05.55.20.29.77 - Fax : 05.55.20.32.66

www.3caves.com

Entreprise d'Application de Chape Fluide

# AFC APPLICATION

La Fluidité de l'eau & la Dureté de la Pierre

## Tél. 05 55 92 02 27

La Rivière de Montchal - 19360 MALEMORT

**GUINTOLI** **NGE ROUTES** **EHTP** **NGE ENERGIES SOLUTIONS**

AGENCE CORRÈZE  
LE GRIFFOLET - 19270 USSAC  
05 55 87 62 65 - [nge.fr](http://nge.fr)

Groupe français multimétriers  
de bâtiment et travaux publics



## JJSS ENTREPRISE

Etablissement SOULIER

Électricité Générale  
Plomberie Sanitaire  
Chauffage Climatisation  
Salle de bain clé en main



La Rougerie  
19330 CHAMEYRAT  
Tél : 05 55 29 08 12

184 bis ave de la Marquise  
19600 ST PANTALEON DE  
LARCHE Tél : 05 55 29 08 12

SALON DE COIFFURE  
*L'Atelier de Vivi*  
2021

L'ATELIER DE VIVI  
Mme MAESTRACCI Virginie  
Tél. 06 86 97 94 95

VENTE ET LIVRAISON  
DE BOIS DE CHAUFFAGE  
CHÈQUES ÉNERGIE

Contrat d'entretien à l'année  
dans un rayon de 40 km  
autour de Chameyrat

NOUVEAU

Nettoyage / Entretien /  
Fleurissement de vos tombes  
& monuments funéraires

SERVICE À LA PERSONNE CESU. CRÉDITS D'IMPÔTS :

- Tonte avec ou sans ramassage  
- Taille de tous types de végétaux et d'arbres  
- Entretien de massifs

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS :

- Conception - Création (jardins, terrasses bois, clôtures...)  
- Revêtement Hydroway  
- Coupe raisonnée de parcelles de bois

GESTION FORESTIÈRE

<https://www.bach-paysagiste-correze.com>  
direction@benjamin-bach.fr • Suivez nous sur notre page

05 55 26 13 35 - 06 12 77 53 94



Devis  
gratuits

Pereira Batista Frédéric

40 route de Tulle 19330 Chameyrat



F.P.B Concept

## 06 33 49 81 49

Siret 839 333 978 00014

Site internet : [www.fpbconcept-correze.com](http://www.fpbconcept-correze.com)

Thys Fernand

Tel: 05 44 41 20 42

Portable: 06 83 69 91 84

Mail: [eurl-thys@orange.fr](mailto:eurl-thys@orange.fr)



## Epicerie & Co

mon marché plaisir

3 rue du 19 mars 1962, 19330 Chameyrat

siret: 984 911 438 00013

**Horaires d'ouverture :**

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**  
de 8h à 12h30 et de 16h à 19h30

**Samedi, dimanche :**  
de 8h à 13h

**Fermé le mercredi**

- Dépôt de pain
- Livraison à domicile
- Petit espace où déguster bière pression, café, soft...
- Produits belges
- Truite le jeudi matin sur commande
- Poulet rôti le dimanche matin sur commande



**JOY** 45 avenue Victor Hugo  
19000 Tulle

PRÊT À PORTER FÉMININ ET ACCESSOIRES

b.young PIECES victoria ICHI Grace & Mia ONLY YAS  laboutiquejoy19

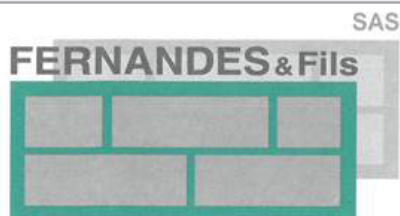
**Maréchalerie O.F**

Corrèze et départements alentours

Les Pouges 19330 Chameyrat



06-30-11-06-73



## MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ RAVALEMENTS

210 Route de Hautefage – 19330 CHAMEYRAT

Tél. : 05 55 26 68 02 - Fax : 05 55 26 67 85


Email : fernandes.fils@wanadoo.fr

Retrouvez l'ensemble de nos réalisations sur notre site internet :

[fernandesfils.wixsite.com/monsite-1](http://fernandesfils.wixsite.com/monsite-1)



### Vêtements professionnels

 05 55 20 31 07

 [estpubtulle@gmail.com](mailto:estpubtulle@gmail.com)

17 Avenue Alsace Lorraine  
19000 Tulle



 Est-Pub

 Est-Pub

[www.est-pub.fr](http://www.est-pub.fr)

### BOSSOUTROT Services

Loïc Bossoutrot  
06 32 59 68 77



plomberie



chauffage (toutes énergies)



électricité



climatisation



ventilation



salle de bain clé en main

19330 Chameyrat  
[bossoutrot.services@gmail.com](mailto:bossoutrot.services@gmail.com)

# Toujours proche de VOUS

17 av. Victor Hugo  
19000 Tulle

Tél. 05 55 20 36 65

 **Groupama**

## Une équipe pour Chameyrat

### La solidarité, un phare dans la tempête

Dans un contexte où les défis se multiplient et où les incertitudes semblent s'installer durablement, il est facile de céder au découragement. Les crises économiques, environnementales et sociales pèsent sur nos collectivités, et il peut sembler que tout va mal. Pourtant, au cœur de cette tourmente, un élément demeure inébranlable : la solidarité.

La solidarité, c'est ce lien invisible qui unit les membres d'une même communauté. C'est cette main tendue à ceux qui en ont besoin, ce regard bienveillant échangé entre voisins, cette écoute attentive qui permet de surmonter les épreuves ensemble.

Dans notre municipalité, nous avons été témoins de gestes de générosité et d'entraide qui illuminent les jours les plus sombres. Des initiatives locales, des associations engagées, des citoyens qui se mobilisent pour soutenir leurs pairs : autant de preuves que, même dans les moments difficiles, le lien social reste un puissant repère.

Ces interactions humaines, souvent discrètes mais ô combien essentielles, renforcent notre tissu social. Elles nous rappellent que, malgré les difficultés, nous ne sommes pas seuls. Chaque action, aussi petite soit-elle, contribue à bâtir un environnement où chacun peut se sentir en sécurité et soutenu.

La solidarité ne se limite pas à des actions ponctuelles : elle s'inscrit dans une dynamique de long terme, où l'écoute et le respect de l'autre sont au cœur de nos préoccupations. C'est ensemble, en unissant nos forces et nos ressources, que nous pourrons surmonter les défis qui se présentent à nous.

Alors, même si les temps sont durs, gardons à l'esprit que la solidarité est une lumière qui peut nous guider. Dans cette aventure collective, chaque geste compte et chaque voix a son importance.

Ne perdons jamais de vue que, même dans l'adversité, nous avons la capacité de construire un avenir meilleur, main dans la main.

A l'aube de cette nouvelle année 2025, je vous adresse mes vœux les plus sincères. Ensemble, cultivons un environnement où règnent l'écoute et le respect et où chacun puisse s'épanouir pleinement.

*Joëlle Boucharel, Maire-adjointe en charge de la citoyenneté, des solidarités et du lien social pour la majorité municipale*

## Chameyrat Terre de gauche

### Déni de démocratie

Nous vivons une période politique inédite où l'Assemblée Nationale est divisée en plusieurs groupes parlementaires avec trois socles : Nouveau Front Populaire, Ensemble Républicain, Rassemblement National, sans majorité parlementaire.

Après les élections européennes, le Président a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale en espérant renforcer sa majorité parlementaire. Les électrices et électeurs en ont décidé autrement. La gauche, réunie dans le Nouveau Front Populaire, a fait barrage au Rassemblement National et est arrivée en tête de ces élections. Lucie Castet, choisie par le Nouveau Front Populaire, devait de fait être nommée Première Ministre par le Président de la République. Il n'a pas fait ce choix, ignorant le résultat des urnes. Après 51 jours interminables de palabres, Michel Barnier, membre du groupe Les Républicains avec 47 députés, est nommé. C'est un déni de démocratie qui se traduit par un 49.3 sur le budget de la sécurité sociale. C'est le 24e sous l'aire Macron, qui entraîne une chute de ce gouvernement. Le Président doit nommer rapidement Lucie Castet pour clarifier la situation et respecter le vote des électrices et électeurs. Le Nouveau Front Populaire est légitime pour gouverner.

Nous sommes encore trop peu à nous rendre dans les bureaux de vote. Nous espérons que, pour les prochaines échéances électorales, les Françaises et les Français se mobilisent pour renforcer notre démocratie. Chaque vote compte.

Le programme du Nouveau Front Populaire s'engage sur une meilleure répartition des richesses. Depuis 2017 que Macron est Président de la République, les inégalités n'ont fait que s'aggraver. Toujours plus pour les profits, l'argent roi, les actionnaires et le CAC 40, une minorité qui s'enrichit au détriment du plus grand nombre. Le capitalisme prédateur va dans le mur. Réveillons-nous et participons aux manifestations proposées pour défendre les biens communs que sont nos services publics : l'éducation, la santé, les collectivités locales, le transport et l'énergie, bases de renforcement de notre vivre ensemble. Seul un rapport de force citoyen peut aider à prendre les bonnes décisions pour la majorité des Françaises et des Français. Restons solidaires dans nos organisations collectives, associations, clubs, amicales. Pensons pour les fêtes au Père Noël Vert du Secours Populaire pour les enfants des familles en difficultés.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches et amis. Une année 2025 de reconquête sociale et de partage des richesses avec une augmentation des salaires et des pensions pour un meilleur pouvoir d'achat.

**Monique Leygnac, Daniel Mirat, Patrick Vialatte**



## Tarifs municipaux 2025

### Location de la salle polyvalente

Arrhes à la réservation : 50% du prix - Caution à la remise des clés : 500 €  
Location de salle pour les habitants de Chameyrat (du vendredi soir au lundi matin) : 220 €  
Pour les personnes domiciliées hors commune de Chameyrat (du vendredi soir au lundi matin) : 500 €  
Location journée (hors week-end) pour activité de vente commerciale, entreprise installée à Chameyrat : 200 €  
Location journée (hors week-end) pour les associations non communales et activités associatives payantes : 200 €  
Réunion journée ou soirée (hors week-end) : 120 €  
Forfait chauffage : A la journée : 55 € - Week-end : 110 €

### Restaurant scolaire et garderie périscolaire

Cantine enfant : de 1 € à 2.90 € selon le quotient familial  
Garderie : Le matin : 1.50 € - Le soir (goûter offert) : 1.50 € - Le mercredi midi : 0.65 €

### Concessions aux cimetières

Durée : 30 ans - Simple (1 x 2.50 m) : 130 € - Double (2 x 2.50 m) : 260 €  
Durée : 50 ans - Simple (1 x 2.50 m) : 210 € - Double (2 x 2.50 m) : 420 €

### Concessions de cases aux columbariums

Durée : 15 ans - Case pour 3 urnes de taille standard : 310 €  
Durée : 30 ans - Case pour 3 urnes de taille standard : 620 €

**Jardins du souvenir** : Dispersion et enfouissement des cendres  
Participation pour frais de fourniture, gravure et pose d'une plaque sur la stèle : 100 €

**Pour les prestations de services** (enlèvement de végétaux, encombrants, intervention du personnel technique, ...)  
Tarifs disponibles en mairie. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable avec le service technique.

## Annuaire



### Mairie de Chameyrat

Tél. 05 55 27 21 46  
Mail : mairiechameyrat@orange.fr  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
Et de 13h30 à 17h30  
Fermeture à 17h le vendredi



### DÉCHETS

#### Plateforme de compostage (Tulle agglo) Les Bois Noirs à Saint-Mexant

Tél. 05 55 29 48 93  
Du lundi au vendredi de 14h à 18h

#### Collecte des déchets (Tulle agglo)

Tél. 05 55 20 75 00  
Mail : gestiondesdechets@tulleagglo.fr

#### Déchetterie de Tulle (Mulatet)

Tél. 05 55 20 36 85  
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h  
Fermée le jeudi



### Agence postale communale (mairie)

Tél. 05 55 27 21 46  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h



### École de Chameyrat

Tél. maternelle : 05 55 26 35 87  
Tél. primaire : 05 55 26 66 81



### Syndicat des eaux du Maumont

Tél. administratif : 05 55 29 45 10  
Tél. astreinte technique : 06 80 36 83 24



## Restez connectés !



[www.chameyrat.fr](http://www.chameyrat.fr)



[facebook.com/Chameyrat](https://facebook.com/Chameyrat)



**Panneau  
Pocket**

Nous vous invitons à partager un moment de convivialité **le samedi 18 janvier** à 16h30 à la salle polyvalente\*.

A cette occasion, Madame le Maire, entourée de toute l'équipe municipale, présentera les vœux aux Chameyracoises et Chameyracois.

Les élus et  
l'ensemble  
du personnel  
communal  
vous souhaitent  
une

BONNE ANNÉE  
**2025**

\*Merci de confirmer votre présence au plus tard le **14 janvier** au secrétariat de la mairie au 05 55 27 21 46 ou par mail à [mairiechameyrat@orange.fr](mailto:mairiechameyrat@orange.fr)